



Déclaration liminaire - CTSD du 9 Février 2021

Intervention de l'UNSA Éducation

Mme L'inspectrice d'Académie

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Nous nous retrouvons ce jour pour la répartition des moyens dans notre département. Dans le 1^{er} degré la création de 136 emplois est une augmentation significative avec des effectifs en très légère hausse.

D'ores et déjà nous pouvons apprécier l'effort fait sur les grandes sections qui, limitées à 24 vont enfin connaître des conditions d'apprentissages qui s'améliorent.

Toutefois cette dotation ne permettra pourtant pas nécessairement l'amélioration des conditions d'enseignement partout.

Nous voyons encore de trop nombreuses classes où les indicateurs retenus seront sans doute dépassés en cours d'année scolaire tant il semble difficile de laisser de la marge dans certains secteurs.

Nous pensons aussi aux autres sections de maternelle qui ne pourront pas bénéficier d'un effectif identique à celui des grandes sections.

De plus chaque année nous nous trouvons confrontés à un manque d'équipement matériel qui empêche une ouverture là où elle serait nécessaire. L'octroi de permis de construire des municipalités devrait, au préalable être conditionné par l'obligation d'accueillir tous les élèves de la commune dans les conditions offertes par l'Education Nationale.

Nous pouvons souligner aussi que la mise à l'arrêt par l'exécutif du travail sur la structuration du tissu scolaire depuis 2017, empêche de réorienter les marges dégagées par la baisse démographique. Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou

temps dévolu à la direction d'école. Sur ce point, nous rappelons qu'à la rentrée 2021, le régime des décharges sera amélioré.

La crise sanitaire met aussi en évidence les carences de notre système actuel. Le manque de remplaçants ne permet pas la suppléance systématique et le devoir d'accueil des élèves va contre le principe de non-brassage.

Le spectre d'un nouveau confinement, risque à nouveau de créer une différence importante du suivi de nos élèves tant rien n'a été anticipé.

A quand une ENT efficace dans le premier degré ? Evidemment que cela ne réglerait pas tout mais cet outil pourrait au minimum simplifier le lien avec les familles.

De plus cela fait 2 années, que nous devons revoir notre copie suite à des annonces ministérielles de dernière minute en faveur de la ruralité. Jusqu'où irons-nous et comment préparer nos collègues aux fermetures inévitables qui les toucheront dès la fin de ce protectionnisme ?

L'Unsa éducation souhaiterait aussi que les élèves d'ITEP inclus dans les classes soient comptabilisés dans les effectifs de l'école accueillante à l'instar des élèves d'ULIS.

Par ailleurs d'autres champs, depuis trop longtemps mis en tension, voire parfois délaissés et dégradés, devront également trouver des réponses dans le contexte de ces dotations. Il est temps que la tendance s'inverse concernant les RASED qui ont été fragilisés ces dernières années alors qu'ils jouent un rôle très important dans le traitement de la grande difficulté, qui plus est dans cette période, où la rupture scolaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages. Nous souhaiterions connaître le nombre de départ en formation CAPPEI, par option pour l'année à venir.

Il est également indispensable de renforcer le nombre des enseignants référents et de dégager les moyens humains nécessaires à la coordination des PIAL. Nous voyons par niveau, trop de classes dans lesquelles sont inscrits les élèves souffrants de handicap afin de faciliter le travail des AVS mutualisées.

C'était la crainte que nous avons formulée dès le premier groupe de travail de présentation des PIAL, force est de constater que celle-ci se confirme.